

Novembre

2018

N° 89

En Bourgogne-Franche-Comté, les immatriculations sont restées stables de 2015 à 2017, alors qu'elles augmentaient de 5 % par an en France métropolitaine. Moins d'un véhicule particulier sur deux est à motorisation diesel en 2017, contre plus de 2 sur 3 en 2013. Les véhicules de six chevaux fiscaux et plus sont devenus majoritaires.

Avec 100 467 véhicules en 2017, les immatriculations, tous types confondus, restent stables en Bourgogne-Franche-Comté après une hausse limitée à 1,6 % en 2016. En France métropolitaine, elles progressent de plus de 5 % pour la deuxième année consécutive (+ 5,2 % en 2017 après + 5,8 % en 2016).

Plus de huit immatriculations sur dix concernent des véhicules particuliers, une sur six des véhicules utilitaires léger, tandis que les poids lourds pèsent pour moins de 2 % dans les immatriculations régionales. Ces proportions sont relativement similaires à celles observées en France métropolitaine. Les cars et autobus ne représentent que 300 véhicules par an en Bourgogne-Franche-Comté.

Quel que soit le type de véhicules, les performances régionales restent en deçà de la moyenne nationale en 2017. C'est notamment le cas des immatriculations de véhicules utilitaires légers et de poids lourds qui progressent respectivement de 2 et 4 % contre une hausse de 7 % au niveau national.

Figure 1: Des immatriculations moins dynamiques en Bourgogne-Franche-Comté

		2015	2016	2017	évol 2015/2016	évol 2016/2017
Bourgogne- Franche-Comté	VP	81 895	82 177	82 041	0,3	-0,2
	VUL	14 622	15 713	16 029	7,5	2,0
	PL	1 807	2 040	2 127	12,9	4,3
	TC	315	332	270	5,4	-18,7
	Total	98 639	100 262	100 467	1,6	0,2
France métropolitaine	VP	1 886 233	1 984 472	2 079 515	5,2	4,8
	VUL	377 326	408 042	436 928	8,1	7,1
	PL	42 981	48 418	51 756	12,6	6,9
	TC	7 345	6 596	6 338	-10,2	-3,9
	Total	2 313 885	2 447 528	2 574 537	5,8	5,2

Source : SDES - RSVERO

Note: VP: Voitures Particulières, VUL: Véhicules Utilitaires Légers => camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés d'au plus 3,5t de PTAC*, PL: Poids Lourds => camions, Véhicules automoteurs spécialisés supérieur à 3,5t de PTAC et tracteurs routiers **, TC: Transports en commun: autobus et autocars.

* Poids total autorisé en charge

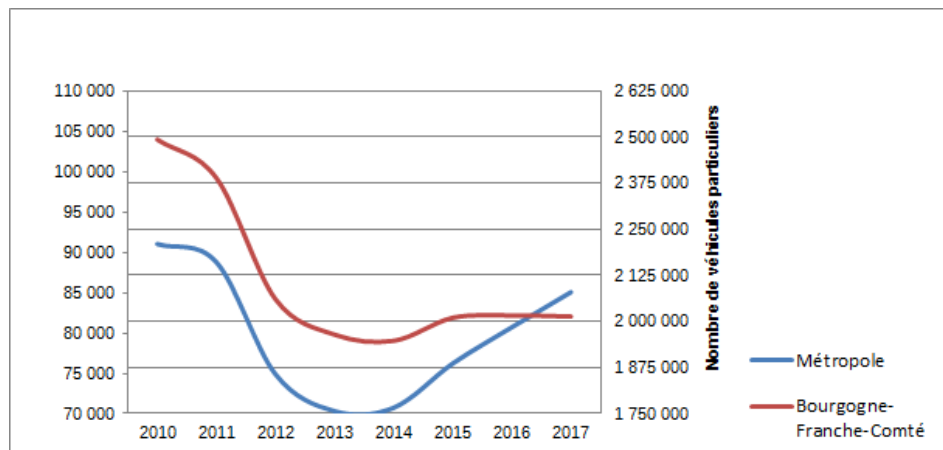
Véhicules particuliers: forte croissance des immatriculations au niveau national ...

Au regard du poids des véhicules particuliers dans les immatriculations, la bonne tenue de celles-ci au niveau national s'explique en premier lieu par la progression de ce marché. 2 080 000 véhicules particuliers ont été immatriculés en France métropolitaine en hausse de 4,8 % sur un an. Cette croissance vient après deux années de vif rebond, avec des augmentations, en 2015 et 2016, respectivement de 6,8 et 5,2 %. Cette reprise a mis fin à trois années de net recul des immatriculations amorcé à partir d'avril 2010 qui avait conduit à une baisse de 600 000 unités. Les trois dernières années ont ainsi permis d'effacer 70 % de la baisse enregistrée entre 2010 et 2013 (figure 2).

...mais dont la Bourgogne-Franche-Comté ne profite pas

Ce rebond est beaucoup plus faible en Bourgogne-Franche-Comté où les immatriculations se sont repliées jusqu'à fin 2014 et de manière plus prononcées qu'en moyenne en métropole. Il n'a été significatif qu'en 2015 (+3,6%), même si la croissance, cette année-là, s'est montrée presque deux fois plus faible qu'au niveau national. Au cours des deux dernières années, les immatriculations restent stables dans la région, le tassement observé en 2017 compensant quasiment la faible hausse de 2016. Au total, le rebond n'a permis d'effacer que 12 % de la baisse enregistrée dans la région. La Bourgogne-Franche-Comté qui représentait 4,7 % des immatriculations métropolitaines en 2010 ne pèse plus que 3,9 % en 2017. En termes d'immatriculations, la région pèse désormais moins que son poids au sein de la France métropolitaine en nombre de ménages (4,5 %).

Figure 2: Immatriculation de véhicules particuliers : la Bourgogne-Franche-Comté à l'écart de la reprise



Source : SDES - RSVERO - Véhicules particuliers

Sur la seule année 2017, la Bourgogne-Franche-Comté est la seule région à enregistrer une baisse des immatriculations. Elles sont stables en Île-de-France. Quatre régions enregistrent une croissance supérieure à 7 %. Il s'agit de la Corse (+13%), la Nouvelle Aquitaine et Pays-de-la-Loire (+8%) et Rhône-Alpes (+7%). L'Occitanie et la Bretagne enregistrent une progression à peine inférieure (Figure 3).

Recul des immatriculations dans le Doubs: un effet constructeur ?

L'analyse spatiale des immatriculations est cependant à prendre avec précaution et ne reflète pas le niveau de consommation en véhicules des ménages. La vitalité de l'activité économique favorise les immatriculations de véhicules, les entreprises utilisant aussi des véhicules particuliers. Des choix d'optimisation fiscale peuvent orienter l'endroit où celles-ci choisissent d'immatriculer le véhicule. En effet, le coût de la carte grise varie en fonction du département et il peut être plus avantageux d'immatriculer un véhicule en dehors de son lieu d'usage. Enfin, les constructeurs eux-mêmes contribuent à complexifier le lien entre consommation des ménages et immatriculations. Une partie des immatriculations correspond à des véhicules de démonstration, tandis qu'une autre provient du développement de la location avec option d'achat.

En dehors du Doubs, seule la Haute-Saône enregistre un repli des immatriculations (- 4%). Dans les autres départements, la progression des immatriculations s'échelonne de 1,5 % dans la Nièvre à + 8, 5 % dans l'Yonne.

Figure 4: Un recul marqué dans le Doubs et en Haute-Saône, mais une hausse dans les six autres départements

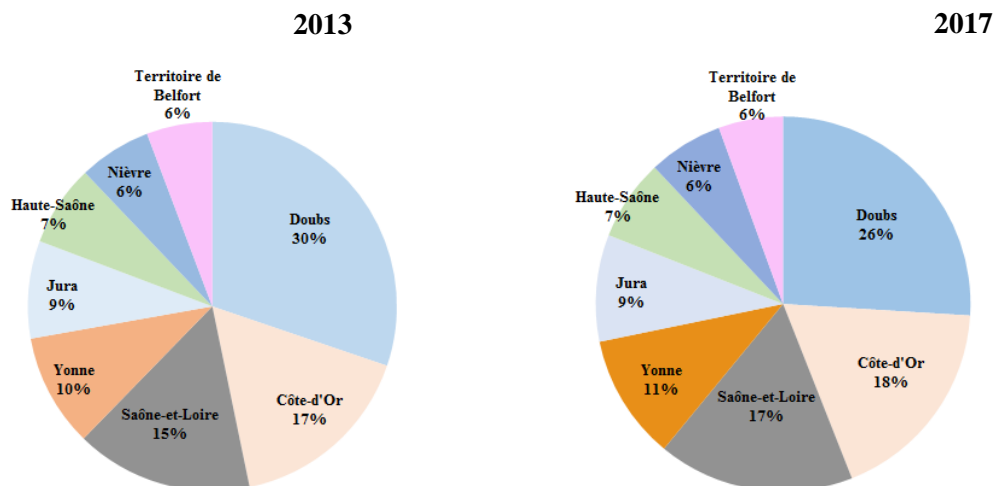
immatriculation des véhicules particuliers par année	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
	nombre de véhicules					évolution annuelle en %				
France entière	1 805 127	1 815 713	1 940 386	2 042 315	2 141 624	-5,3	0,6	6,8	5,2	4,9
France métropolitaine	1 756 952	1 765 855	1 886 233	1 984 472	2 079 515	-5,4	0,5	6,8	5,2	4,9
Bourgogne-Franche-Comté	79 806	79 030	81 895	82 177	82 041	-5,2	-1,0	3,6	0,3	-0,2
Côte-d'Or	13 202	13 063	13 673	14 155	14 789	-1,8	-1,1	4,7	3,5	4,5
Doubs	24 113	23 677	24 218	23 449	21 320	-4,7	-1,8	2,3	-3,1	-9,2
Jura	6 829	6 725	7 430	7 320	7 560	-3,4	-1,5	10,4	-1,5	3,3
Nièvre	5 069	5 137	5 218	5 218	5 295	-9,9	1,3	1,6	0,0	1,5
Haute-Saône	5 696	5 626	5 693	5 983	5 747	-6,4	-1,2	1,2	5,0	-4,0
Saône-et-Loire	12 398	12 722	13 219	13 459	13 901	-8,0	2,6	3,9	1,8	3,3
Yonne	7 902	7 887	8 088	8 177	8 865	-6,5	-0,2	2,5	1,1	8,5
Territoire de Belfort	4 597	4 193	4 356	4 416	4 564	-3,4	-8,8	3,9	1,4	3,4

Source : SDES - RSVERO

* Evolution corrigée des jours ouvrables.

Entre 2013 et 2017, la part du Doubs dans les immatriculations régionales s'est réduite de 4 points, passant de 30 à 26 %. Celle de la Saône-et-Loire s'est accrue de 2 points à 17 %, tandis que la part de la Côte-d'Or et de l'Yonne progresse d'1 point, respectivement à 18 et 11 %.

Figure 5: Un quart des immatriculations régionales dans le Doubs en 2017, en baisse de 4 points par rapport à 2013



Source : SDES - RSVERO

Le gazole n'a plus la cote

Une des évolutions majeures observée au cours de ces dernières années est le fort recul des motorisations diesel. Alors que 68 % des véhicules particuliers utilisaient du gazole en 2013, ils sont moins de un sur deux en 2017. La fiscalité écologique qui réduit l'écart entre gazole et essence à rendu moins attractifs les véhicules à motorisation diesel, plus chers à l'achat, le seuil de kilomètres à parcourir par an pour rentabiliser l'achat du véhicule augmentant avec la réduction de l'écart des prix à la pompe. Les préoccupations de santé ont probablement joué aussi un rôle avec les craintes générées par les débats sur les émissions de particules fines.

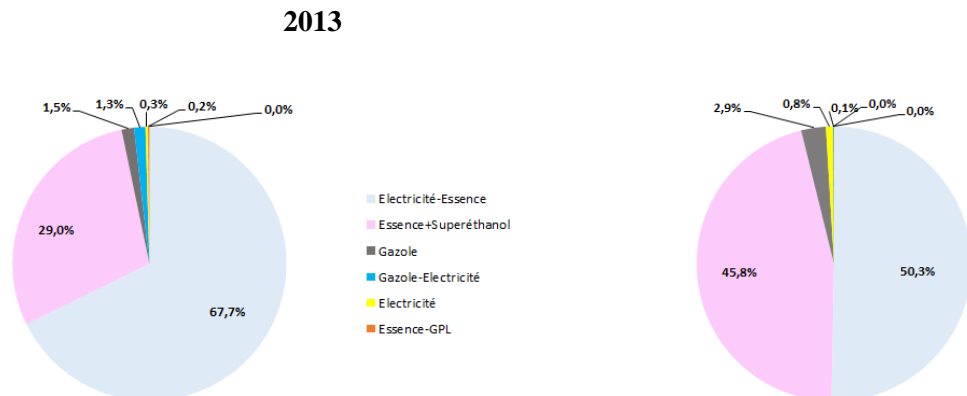
Figure 6: Nombre d'immatriculations selon le type de motorisation entre 2013 et 2017

Bourgogne-Franche-Comté	Essence + Superéthanol	Electricité-Essence	Essence-GPL	Gazole	Gazole-Electricité	Electricité	Autres et non dét.	Total
2013	23 141	1 182	133	54 051	1 061	234	4	79 806
2014	25 612	1 052	95	51 396	584	291	0	79 030
2015	32 298	1 350	61	46 488	1 125	569	4	81 895
2016	37 224	1 539	27	42 360	316	708	3	82 177
2017	41 272	2 382	32	37 613	70	670	2	82 041

Evolution en 2017

Source : SDES - RSVERO

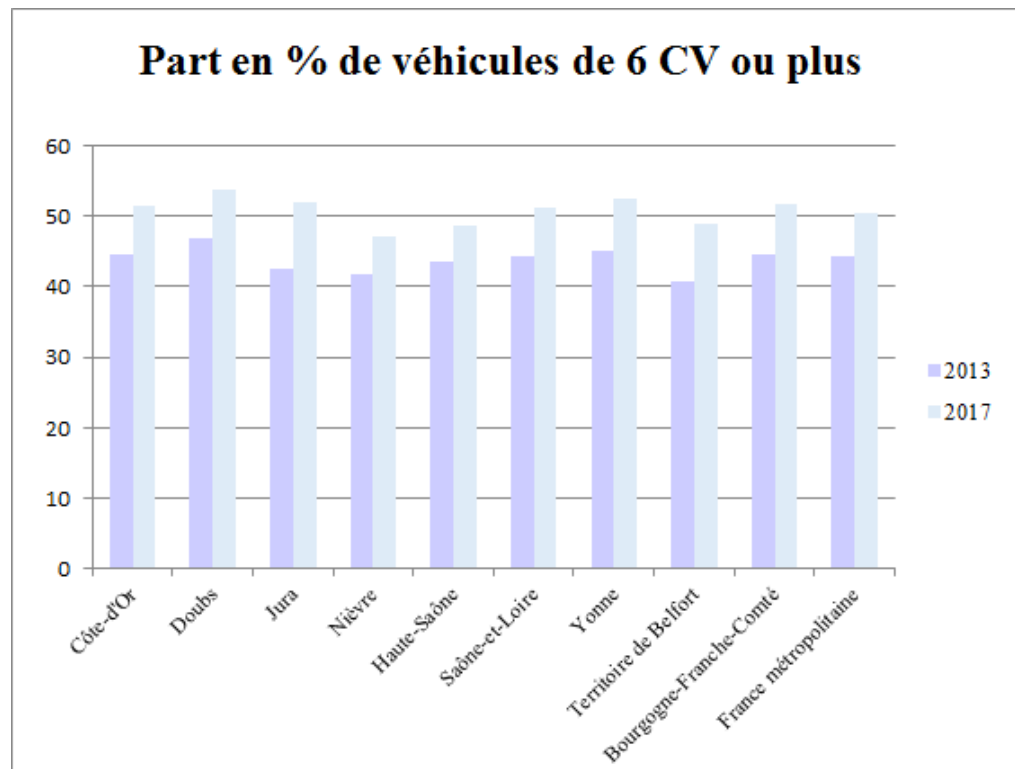
Ce repli du poids du diesel a bénéficié aux véhicules essence dont la part dans les immatriculations est passée de 29 à 50 %. En revanche, les véhicules hybrides ne décollent pas, la hausse des hybrides essence étant quasiment totalement compensée par une quasi disparition des hybrides gazole-électricité. Enfin, après une progression entre 2013 et 2016, la demande en véhicules électriques se tasse. Ces véhicules représentent moins de 1 % du total des immatriculations. Si l'impact sur la qualité de l'air devrait être favorable, le bilan est moins favorable sur les émissions de gaz à effet de serre. Plus gourmands en carburant, les émissions de CO2 occasionnées par les véhicules à motorisation essence devrait avoir un impact défavorable sur le changement climatique.

Figure 7: Plus de véhicules essence, moins de véhicules diesel

Source : SDES - RSVERO

On observe une hausse de la puissance des véhicules. 52 % des véhicules font 6 chevaux fiscaux ou plus soit une hausse de 5 points en 4 ans. Une évolution similaire s'observe en France métropolitaine. Seuls la Nièvre (47 %) la Haute-Saône et le Territoire de Belfort (49 %) ont immatriculés plus de véhicules de moins de 6CV que de véhicules de plus forte puissance. Cette plus forte présence des véhicules d'au moins 6 CV s'explique en grande partie par la bascule des véhicules à moteur diesel, moins émissifs en CO₂, vers ceux à essence, la puissance fiscale dépendant à la fois de la puissance du véhicule et de ses émissions de CO₂.

Figure 8: 2013-2017: plus de véhicules de grosse cylindrée



Source : SDES - RSVERO

Méthodologie :

Source:

Les données proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations transmises par le ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés) issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Champ:

Pour assurer une bonne qualité de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables, le champ est limité aux immatriculations métropolitaines et enregistrées comme « série normale » dans l'ancien système d'immatriculation abandonné en avril 2009. Ainsi, les données présentées ici ne comprennent pas les véhicules immatriculés dans les départements et collectivités d'outre-mer, en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), militaires, de l'administration civile de l'État, en W garage (véhicule en essais, dans le garage) et WW (immatriculation temporaire, en attente de formalités).

Les évolutions ont été **corrigées des jours ouvrables** pour tenir compte des effets calendaires.

Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
Bourgogne -
Franche - Comté

Service Logement,
Construction - Statistiques

Département Statistiques
et études habitat

17E Rue Alain Savary
CS31269
25005 Besançon cedex

Directeur de publication :
Jean-Pierre Lestoille

Auteurs :
Béatrice FERNANE
Patrice PERRON

Mise en page :
Séverine MATHURIN

© DREAL 2018